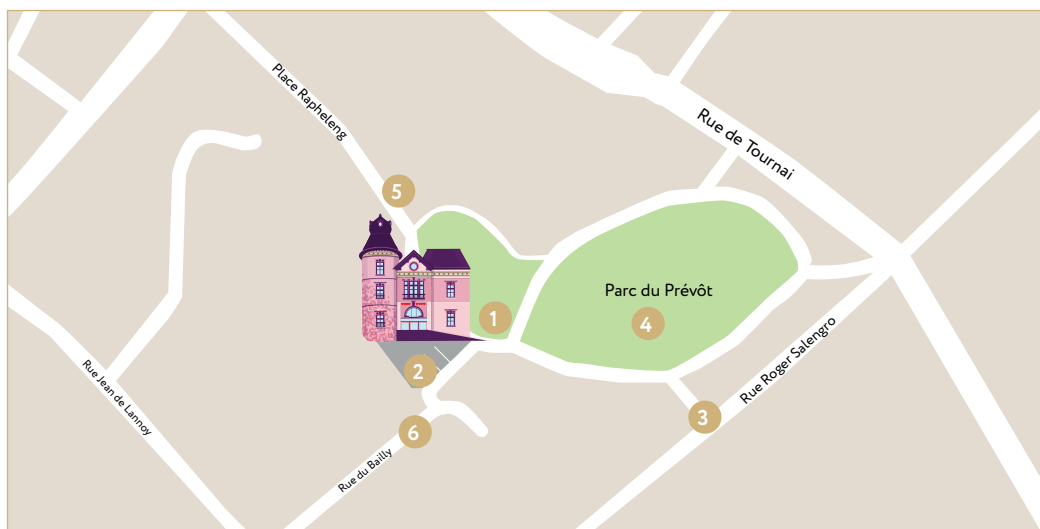




Entrée et stationnement

- > L'entrée des véhicules dans le parc se fait par le portail de la rue Roger Salengro. **3**
- > Un parking de 10 places et 1 place PMR est à disposition (mais non réservé). **2**
- > Ce jour étant "spécial", la voiture des mariés/pacsés pourra stationner face au Perron de la Mairie. **1**
- > Un accès piéton à la mairie est proposé via la Place Rapheleng **5** ou la rue du Bailly. **6**



Outre les places de stationnement dans les rues de la ville, Lannoy dispose de cinq autres parkings :

- Place Saint Sauveur,
- Place Rapheleng,
- Rue des Remparts,
- Rues des Trois Frères Lecaille,
- Place Carnot.



*Livret d'information de votre
cérémonie de Mariage ou Pacs*



Mairie de Lannoy | 42 rue de Tournai – 59390 Lannoy
03 20 75 27 30 | contact@ville-lannoy.fr | www.ville-lannoy.fr

Vous souhaitez vous marier ou vous pacser à Lannoy ?

Voici un petit guide d'information pour vous accompagner dans vos démarches jusqu'au jour J.

- 1) L'un de vous doit résider ou être domicilié à Lannoy.
- 2) Présentez-vous à l'accueil de la mairie, nous vous remettrons la liste des pièces à fournir et nous pourrions vous proposer une date.
- 3) Les cérémonies ont lieu uniquement le samedi à 11h.
Si vous souhaitez un samedi en particulier, réservez le bien en avance. Une seule cérémonie par samedi peut être célébrée. Il faut dans tous les cas vous présenter un mois avant la date souhaitée.
- 4) Un rendez-vous vous sera proposé pour une visite des lieux et l'organisation de votre cérémonie.



Le lieu de la cérémonie

Votre mariage / PACS sera célébré au sein de la mairie située 42 rue de Tournai dans un parc boisé d'un hectare. Elle se déroulera dans la salle des cérémonies pouvant accueillir 25 personnes.



Musique

La ville de Lannoy vous propose de mettre une musique d'ambiance au cours de votre cérémonie. Si vous souhaitez la personnaliser, vous pouvez apporter une clef USB avec votre playlist au format MP3 ou WAV.



Faire des photos

Le parc de la mairie, le Perron ou le hall de la mairie seront à votre disposition le jour J jusque midi si vous souhaitez réaliser des photos.



Le parc de la mairie



Le perron